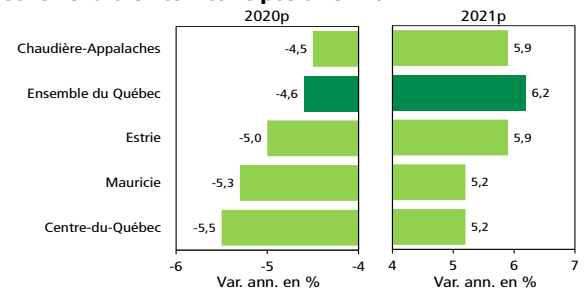


POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Survol des régions manufacturières du Québec en 2020-2021

La croissance économique des régions manufacturières du Québec sera négative en 2020 en raison du contexte de pandémie, et ce, à l'instar de la province (graphique 1). Sauf en Chaudière-Appalaches, l'économie des régions manufacturières évoluera en deçà de celle du Québec en 2020 et en 2021. Le secteur manufacturier demeure toujours affecté par la crise sanitaire et économique actuelle, alors que la capacité de production de plusieurs entreprises demeure limitée. Elles éprouvent toujours des difficultés à reconstituer leur stock pour répondre à la demande en raison de l'interruption des chaînes d'approvisionnement durant le confinement et des restrictions qui demeurent au chapitre du commerce international. Il faut aussi souligner que, pour les nombreuses entreprises exportatrices, il faudra vraisemblablement attendre la fin de 2021 pour retrouver les niveaux d'avant la pandémie. Selon les industries motrices de chacune des régions manufacturières, la reprise attendue l'an prochain sera plus ou moins rapide.

GRAPHIQUE 1
La croissance économique des régions manufacturières du Québec reviendra en territoire positif en 2021

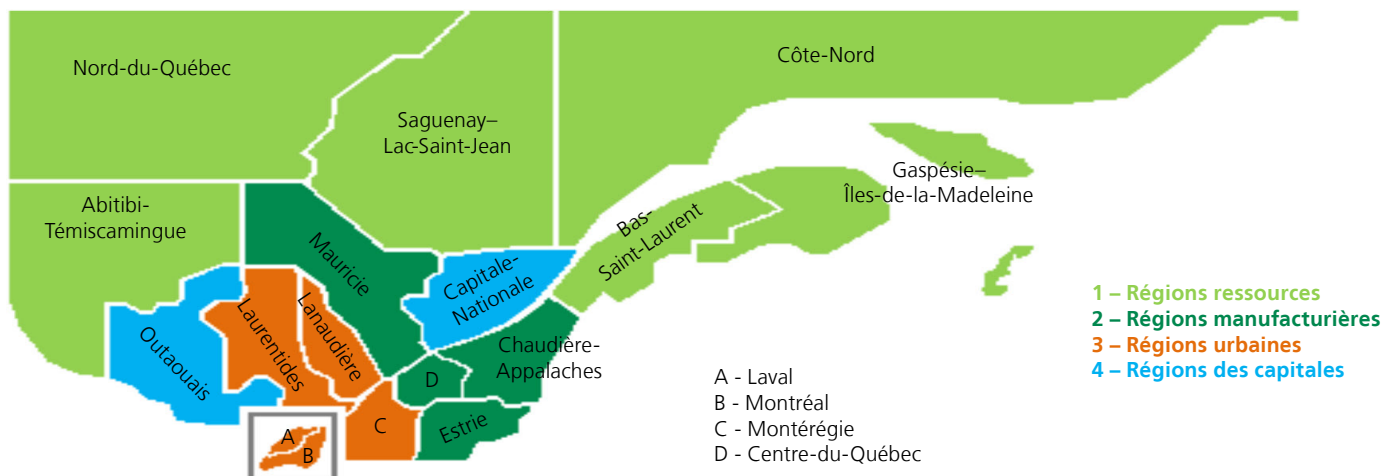


p : prévisions de Desjardins
Source : Desjardins, Études économiques

Toutefois, le rebond anticipé de l'économie en 2021 pourrait être revu si la deuxième vague de la pandémie devenait assez sévère pour forcer un nouveau reconfinement général, ce qui amènerait une révision à la baisse de nos perspectives. Cela représente le risque le plus important à l'heure actuelle au scénario de prévisions.

CARTE 1

Les régions du Québec



Source : Desjardins, Études économiques

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Chantal Routhier, économiste senior
Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

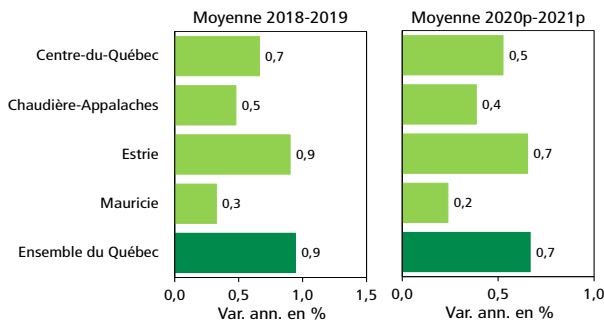
NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usager recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

L'accroissement démographique demeurera positif

Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), l'accroissement démographique des régions manufacturières sera légèrement plus faible en moyenne en 2020 et en 2021 qu'au cours des deux années précédentes (graphique 2). La région de la Mauricie affichera la croissance la plus modeste, en raison essentiellement du vieillissement accru de sa population en regard de ses consœurs.

GRAPHIQUE 2

L'accroissement démographique ralentira légèrement



p : projections de l'Institut de la statistique du Québec, selon le scénario de référence réalisé en 2019
Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Pour l'ensemble des régions manufacturières, c'est la migration (arrivées moins départs) qui permettra à la population de progresser légèrement d'ici 2021, car l'apport de l'accroissement naturel (naissances moins décès) sera de moins en moins important. Bien que le solde migratoire tende à s'améliorer au sein de ces quatre régions, cela restera insuffisant pour soutenir l'augmentation démographique à long terme. Il est prévu que l'accroissement naturel devienne négatif en 2026 en Estrie, en Chaudière-Appalaches et au Centre-du-Québec. En Mauricie, les décès surpassent les naissances depuis 1998 déjà.

Par ailleurs, un bref regard sur les déplacements de la migration interrégionale nous permet de constater que les régions manufacturières conservent une attractivité pour un bon nombre de régions, notamment la Montérégie. À l'opposé, des résidents quittent, entre autres, vers les régions du Centre-du-Québec, de la Capitale-Nationale et de Montréal (graphique 3).

Les défis que représentaient l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre demeurent au centre des préoccupations. Malgré un taux de chômage qui devrait rester plus élevé que les niveaux d'avant la crise durant un certain temps, il y a toujours des secteurs et des entreprises qui recherchent activement de la main-d'œuvre. De plus, le contexte actuel accentue les difficultés pour l'embauche de travailleurs étrangers, lesquelles étaient déjà présentes avant la pandémie. Comme l'illustre le graphique 4, depuis plusieurs années déjà, leurs indices de remplacement sont inférieurs à 100 %, ce qui signifie qu'il manque de jeunes travailleurs pour combler tous les départs à la retraite. Cela crée de la pression sur le marché du travail, notamment en resserrant

GRAPHIQUE 3

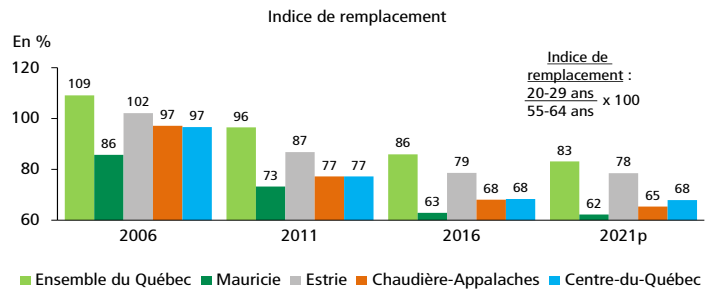
Migrations interrégionales des régions manufacturières en 2018-2019

SECTEUR	RÉPARTION DES ENTRANTS SELON LES TROIS PRINCIPALES RÉGIONS D'ORIGINE	RÉPARTION DES SORTANTS SELON LES TROIS PRINCIPALES RÉGIONS DE DESTINATION
Mauricie	1) Centre-du-Québec; 2) Montérégie et 3) Montréal	1) Centre-du-Québec; 2) Capitale-Nationale et 3) Montréal
Estrie	1) Montérégie; 2) Montréal et 3) Centre-du-Québec	1) Montérégie; 2) Montréal et 3) Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches	1) Capitale-Nationale; 2) Montérégie et 3) Bas-Saint-Laurent	1) Capitale-Nationale; 2) Centre-du-Québec et 3) Montérégie
Centre-du-Québec	1) Montérégie; 2) Mauricie et 3) Estrie	1) Montérégie; 2) Mauricie et 3) Estrie

Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 4

L'indice de remplacement restera légèrement en baisse



p : projections de l'Institut de la statistique du Québec, selon le scénario de référence réalisé en 2019
Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

l'écart entre l'offre et les besoins de main-d'œuvre. Quant à la Mauricie, par exemple, son indice se chiffrera à 62 % en 2021, ce qui veut dire que pour chaque groupe de 100 personnes âgées de 55 à 64 ans qui quittera le marché du travail, il y aura 62 personnes en âge de l'intégrer (20-29 ans). En regard de 2016, cela représentera un repli de 24 points de l'indice.

Les marchés du travail récupéreront graduellement

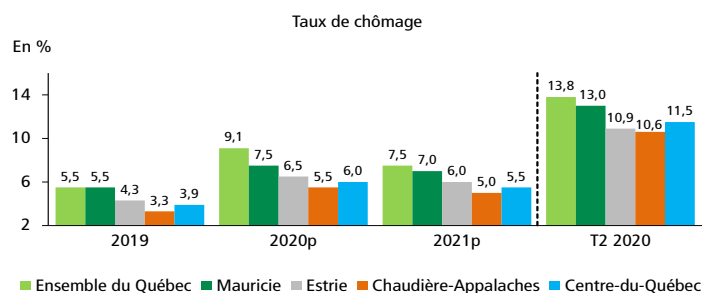
Le marché du travail pour les régions manufacturières a été affecté de manière importante par la crise sanitaire et économique. L'emploi a diminué et les taux de chômage ont atteint des sommets historiques au printemps, après avoir affiché une tendance à la baisse au cours des dernières années.

Le marché de l'emploi récupère graduellement le terrain perdu, alors qu'un rebond de la création d'emplois a été observé depuis juillet dans toutes les régions manufacturières. Seule la région de Chaudière-Appalaches a déjà rattrapé et même surpassé le niveau d'emploi qui existait avant la pandémie (graphique 5 à la page 3). De leur côté, les taux de chômage reviendront à des niveaux plus faibles d'ici la fin de 2021 (graphique 6 à la page 3). Bien que le marché de l'emploi reprenne du mieux, il faudra un certain temps, voire plusieurs trimestres, pour retourner aux niveaux qui existaient avant la crise de la COVID-19.

GRAPHIQUE 5
Croissance mensuelle de l'emploi¹ en 2020

RÉGIONS	EMPLOIS	FÉVRIER	MARS ²	AVRIL ³	MAI ⁴	JUIN	JUILLET	AOÛT	NIVEAU D'AOÛT VERSUS FÉVRIER EN %
Ensemble du Québec	Niveau (nb)	4 364,8	4 289,8	4 023,0	3 826,5	3 800,4	3 992,4	4 125,5	-5,5
	Var. en %	0,5	-1,7	-6,2	-4,9	-0,7	5,1	3,3	
Mauricie	Niveau (nb)	132,7	130,6	123,0	114,8	113,0	117,3	120,9	-8,9
	Var. en %	4,1	-1,6	-5,8	-6,7	-1,6	3,8	3,1	
Estrie	Niveau (nb)	167,2	165,9	156,5	152,4	150,7	158,2	159,5	-4,6
	Var. en %	1,2	-0,8	-5,7	-2,6	-1,1	5,0	0,8	
Chaudière-Appalaches	Niveau (nb)	224,9	225,8	212,6	208,1	207,4	223,0	230,2	2,4
	Var. en %	0,6	0,4	-5,8	-2,1	-0,3	7,5	3,2	
Centre-du-Québec	Niveau (nb)	135,0	134,9	124,9	115,8	108,9	113,5	116,0	-14,1
	Var. en %	1,2	-0,1	-7,4	-7,3	-6,0	4,2	2,2	

¹ Moyenne mobile 3 mois; ² Début du confinement; ³ Confinement; ⁴ Début du déconfinement
 Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 6
Taux de chômage en 2020 et en 2021 pour les régions manufacturières


p : prévisions de Desjardins
 Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Pour les industries des produits en bois et du papier, par exemple, les mesures de confinement occasionnées par la COVID-19 ont ralenti la production dans les scieries et les papeteries, et des fermetures d'usines ont aussi été observées. Depuis, la demande de produits du bois a rebondi de manière marquée. Les mois d'été ont été favorables à l'industrie, mais un essoufflement est prévu d'ici la fin de l'automne, une fois les stocks reconstitués.

Par ailleurs, plusieurs défis et enjeux subsistent, dont le conflit sur le bois d'œuvre, et ce, malgré les récents développements encourageants à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et le prix élevé de la fibre. Toutefois, les activités liées à l'exploitation de la biomasse continuent de se développer et l'industrie des pâtes et papiers s'appuie de plus en plus sur l'innovation technologique et la spécialisation. On note, entre autres, la transformation du bois d'apparence et composites, la fabrication de papier 100 % recyclé et biodégradable destiné à l'emballage de produits alimentaires ainsi que le carton d'emballage.

Les besoins de travailleurs seront élevés au cours des prochaines années en raison essentiellement de l'âge moyen élevé de la

main-d'œuvre dans ces deux secteurs, ce qui multipliera les départs à la retraite. Le défi sera donc d'attirer de nouveaux travailleurs dans ces industries durement affectées et peu valorisées par la relève.

Pour les produits en plastique et en caoutchouc, les perspectives sont relativement modestes. Selon Service Canada, le niveau d'emploi devrait être revenu à celui d'avant la crise sanitaire et économique vers la fin de 2022. Le rythme de la relance de la production sera, entre autres, lié à la vitesse de la récupération dans l'industrie automobile. Quant à la fabrication de machines, qui est présente dans toutes les régions manufacturières, l'accélération du rythme de production est liée au bon tonus de l'économie mondiale, à la valeur du dollar canadien et à la volonté des entreprises d'ici et ailleurs de s'automatiser.

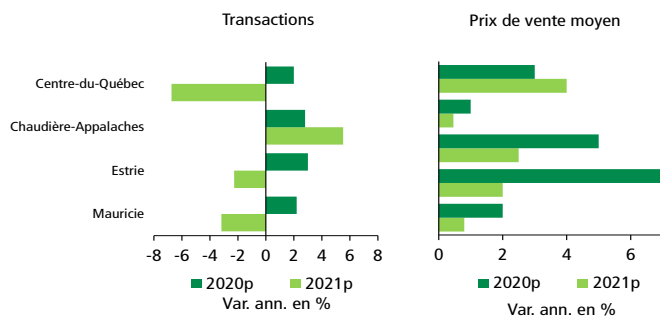
Pour les entreprises tournées vers les exportations, il faudra vraisemblablement attendre la fin de 2021 pour retrouver les niveaux d'avant la pandémie, et ce, malgré un dollar canadien faible. Les difficultés de l'économie mondiale et les restrictions internationales à la circulation des personnes et des marchandises continueront de peser sur la fluidité des échanges commerciaux.

Du côté de l'industrie touristique, un moteur économique d'importance, la crise sanitaire affecte les activités de ce secteur et, dans ce contexte, plusieurs entreprises auront de la difficulté à se relever. Le gouvernement du Québec a toutefois mis sur pied un plan de relance de 753 M\$ pour soutenir et dynamiser cette industrie. Les initiatives incluent, entre autres, les forfaits à rabais. Mentionnons toutefois que les Québécois ont été davantage attirés par la villégiature et des vacances en nature. Plusieurs municipalités ont ainsi été en mesure de bien tirer leur épingle du jeu malgré le contexte actuel.

Le marché résidentiel évoluera en deux temps

La majorité des régions manufacturières ont enregistré un fort rebond de la construction neuve au cours du deuxième trimestre de 2020. Cela est notamment attribuable à la reprise des projets qui étaient en cours avant la crise sanitaire qui a forcé l'arrêt des activités. Bien qu'un ralentissement de la cadence soit à prévoir à l'automne, le bilan pour cette année sera positif. Pour 2021, un repli est toutefois attendu pour toutes les régions manufacturières, et ce, à l'instar du Québec. Le défi demeure de maintenir l'intérêt des québécois.

Du côté de la revente de propriétés existantes, cette dernière a commencé à s'affaiblir dans la majorité des régions manufacturières, et ce, après une année record en 2019. Un repli est donc à prévoir en 2020, hormis pour Chaudière-Appalaches, où l'activité demeurera relativement soutenue. Pour l'an prochain, l'ensemble des régions manufacturières devraient afficher une légère croissance (graphique 7 à la page 4).

GRAPHIQUE 7
La revente de propriétés existantes demeurera en progression en 2020


p : prévisions de Desjardins
 Source : Desjardins, Études économiques

La progression du prix de vente moyen conservera une bonne vigueur, car le marché de l'existant affiche une situation de pénurie dans la majorité des régions manufacturières. De ce fait, le prix de vente moyen devrait rester en croissance cette année et l'année prochaine.

Par ailleurs, il est à noter qu'au 1^{er} juillet, des règles plus astreignantes pour les nouvelles demandes d'assurance prêt hypothécaire auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sont entrées en vigueur. Par exemple, le ratio d'endettement maximal permis est moins élevé, le pointage de crédit minimal requis est passé de 600 à 680 et une mise de fonds provenant de sources non traditionnelles n'est désormais plus acceptée.

La direction que prendront les investissements est incertaine

En cette période d'incertitude, il est difficile de prévoir la tournure que prendront les investissements. Si ceux du secteur public devaient être au rendez-vous avec les annonces du gouvernement du Québec d'accélérer les grands travaux d'infrastructures, rien n'est moins sûr pour le secteur privé. D'ailleurs, hormis pour la Mauricie, les trois autres régions affichent, bon an, mal an, des investissements privés plus importants que ceux du secteur public.

Dans le contexte actuel, il y a peu de projets annoncés qui devraient permettre au secteur privé de bien performer, d'autant plus que plusieurs entreprises éprouvent toujours des difficultés financières en raison, notamment, du contexte actuel. De plus, bien que la confiance des entreprises remonte graduellement, elle demeure assez loin du niveau d'avant la crise.

Pour l'heure, il est difficile de dire si la hausse attendue du côté du secteur public sera assez importante pour contrebalancer le repli prévu du secteur privé dans ces régions. Il ne serait donc pas surprenant de voir une stabilité ou des baisses des sommes injectées dans leur économie respective pour cette année et pour l'an prochain.

Toutefois, il y a toujours des projets en cours dans ces régions, dont la construction d'une usine de papier tissé en Estrie (575 M\$ de 2019 à 2021), le développement commercial et résidentiel District 55 en Mauricie (800 M\$ de 2014 à 2024) et l'érection du développement résidentiel UMANO en Chaudière-Appalaches (900 M\$ de 2019 à 2029).

Enfin, au terme du [mandat de priorisation économique](#) confié à chacune des régions du Québec en juin dernier par le gouvernement provincial, toutes les régions devaient avoir mis en place leur plan de relance ciblant trois projets structurants, mobilisateurs et innovateurs. Plusieurs municipalités régionales de comté et villes ont aussi établi leur plan pour la reprise de leur économie. Le graphique 8 illustre quelques exemples de ces projets pour les régions manufacturières.

GRAPHIQUE 8
Exemple de projets de relance économique des régions manufacturières

- **MRC de Coaticook (Estrie)**
 - Lancement en juin d'un outil en ligne pour stimuler les achats locaux
- **MRC des Etchemins (Chaudière-Appalaches)**
 - Lancement de la troisième phase de son Plan de relance entamé en 2017
 - ✓ Des subventions sont disponibles pour tout projet de développement, projet d'envergure en acériculture, en foresterie et en récréotourisme ou projet de bonification des services de proximité.
- **MRC d'Arthabaska (Centre-du-Québec)**
 - Projet d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- **Ville de Trois-Rivières (Mauricie)**
 - Mise sur pied d'un comité de relance économique de Trois-Rivières
 - ✓ Appuyer, notamment, les projets d'investissements majeurs et soutenir l'adaptation et la modernisation des entreprises stratégiques.

MRC : municipalité régionale de comté
 Source : Desjardins, Études économiques

Conclusion

La relance économique des régions manufacturières sera globalement moins rapide que celle du Québec au cours des prochains mois. La capacité des entreprises à s'adapter à la nouvelle réalité, à maintenir ou à raccourcir leurs chaînes d'approvisionnement et à prendre le virage 4.0 seront des éléments déterminants de la reprise. On note, aussi, la diversification de leur tissu industriel, le développement de nouveaux produits, notamment de niche, et la hausse de la productivité. Par ailleurs, comme ces régions continueront d'enregistrer des hausses modestes de population, que leur vieillissement démographique s'accélère et que l'embauche de travailleurs étrangers demeure problématique, le défi de la rétention et de l'attraction de la main-d'œuvre demeureront d'importantes sources de préoccupation. Enfin, les perspectives s'éclairciront pour les régions manufacturières en 2021, alors que l'économie mondiale devrait mieux faire, ce qui offrira un bon soutien aux exportations.

Chantal Routhier, économiste senior